

Résolution du 10 mars 2021 de Mmes et MM. Joëlle Bertossa, Olivier Gurtner, Timothée Fontolliet, Pascal Holenweg, Pierre-Yves Bosshard, Ahmed Jama et Oriana Brücker: «Maintenons les cartes journalières des Chemins de fer fédéraux (CFF)».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 19 mai 2021)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que la Suisse a la chance de posséder un réseau de transports publics dense, notamment un réseau ferré, qui permet de se rendre facilement aux quatre coins de notre pays. Si ce réseau est efficace, les prix pratiqués ne sont pas toujours accessibles à toutes les bourses, même avec un abonnement demi-tarif;
- qu’ainsi, depuis des années, la mise à disposition par les communes de cartes journalières donne la possibilité à beaucoup de découvrir la Suisse ou simplement de se déplacer à des prix raisonnables. Dans cet esprit, la Ville de Genève vend 60 cartes journalières quotidiennement pour le prix de 45 francs. C’est donc 21 900 cartes qui sont à disposition chaque année et le succès ne se dément pas puisqu’en 2019 ce sont 21 162 cartes qui ont trouvé preneur;
- que devant ce succès la décision de l’Alliance Swisspass qui coordonne cette prestation de la supprimer à l’horizon 2023 est un non-sens. Alors que l’on désire favoriser l’utilisation des transports publics et participer à la transition écologique, la suppression d’une prestation appréciée et hautement symbolique va dans la mauvaise direction. Au contraire, il s’agirait de stimuler ce genre de prestations;
- que les arguments entendus sur la diminution de l’utilisation de ces cartes et les difficultés de distribution ne sont pas audibles car ces éléments ne sont pas constatés sur le terrain. En outre, les projets futurs de remplacement de la prestation sont trop flous pour imaginer sereinement des solutions pérennes;
- que dans ces conditions la Ville de Genève doit pouvoir affirmer sa volonté de continuer une prestation appréciée de la population et qui s’inscrit dans la politique favorable à une mobilité respectueuse de l’environnement et accessible à tout le monde,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- s’opposer à la suppression des cartes journalières CFF mises à disposition par les communes;
- transmettre, par l’entremise du Conseil administratif, la présente opposition aux acteurs concernés, en particulier à l’Alliance Swisspass, aux CFF ainsi qu’au Département fédéral de l’environnement, des transports, de l’énergie et de la communication (DETEC).